



F.F.T.A.

Ligue du Centre

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR à L'ARC
DU LOIRET

Siège social :

187, Rue Marcelin Berthelot

45400 FLEURY LES AUBRAIS

Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du Comité Départemental de tir à l'arc du Loiret 10 février 2017 – Saint Denis de l'Hôtel

Présents :

Clubs : AMILLY, FERRIERES EN GATINAIS, FLEURY LES AUBRAIS - SARAN, INGRE, LA CHAPELLE SAINT MESMIN, LA FERTE SAINT AUBIN, NEUVILLE AUX BOIS, OLIVET, ORLEANS, OUZOUER SUR LOIRE, PERS EN GATINAIS, PITHIVIERS, SIGLOY, SAINT DENIS DE L'HOTEL, SAINT JEAN DE BRAYE, SAINT JEAN DE LA RUELLA, SAINT JEAN LE BLANC, SULLY SUR LOIRE, TRAINOU, VARENNES CHANGY.

Membres du Comité : Dominique LACROIX, Laurie LETHROSNE, Élise NOREST, Edwige ROLAND, Guy COURATIER, Jérôme GIRARD, Michel GUERNET, Alain LEGRAND, Dany MARTIN, Étienne PIAULT, Claude ROLAND.

Invité : Monsieur Régis FLAMENT représente le Comité Départemental Olympique et Sportif.

Excusés :

Invités : M. Patrick DONNADIEU, Directeur de la DDJSCS.

Membres du Comité : Dominique DAIMAY, Olivier DESCAZAUX, Paul GOUFFE, Jean Pierre LE LAMER, Jean-Michel RENOUARD, Jean-Jacques TETART.

Absents :

Clubs : BEAUGENCY, BELLEGARDE, COURTENAY, PATAY.

Quorum : Après examen des feuilles d'émargement, le quorum (51/101) est atteint. L'assemblée peut délibérer et voter.

Nombre de clubs du Loiret : 20 présents sur 24 clubs ayant pouvoir de vote.

Nombre de voix représentatives : 89 voix sur 101.

Tous les ans, nous commençons l'AG en rendant hommage aux archers disparus dans l'année, tout récemment Ghislaine MALASSINE a été emportée par la maladie. Une minute de silence est proposée à l'Assemblée.

Deux clubs viennent de changer de Président : Philippe MARESCHAL a pris la présidence du club de Fleury les Aubrais – Saran et Christian LACROIX celle de la 1ere compagnie d'arc d'Orléans. Nous saluons ces nouveaux Présidents.

Serge DELVILLE, Président des archers DIONYSIENS prononce quelques mots d'accueil à l'attention de l'assemblée.

Révision des statuts :

Un exemplaire des statuts révisés a été préalablement envoyé aux clubs pour lecture et remarques. Aucune observation n'a été adressée en retour au Comité.

Présentation des statuts révisés :

Claude ROLAND présente les révisions des statuts à l'Assemblée en précisant les principaux changements qui permettent au CD45 de s'aligner sur les statuts de la FFTA. (Le nombre de membres du Comité Directeur passe de 16 à 20, modification du barème de répartition des voix dont dispose une association sportive en fonction du nombre de ses licenciés, définition et renforcement du rôle de Secrétaire Général et du rôle du Trésorier)

Approbation des statuts :

Les statuts sont portés à l'approbation de l'Assemblée et sont adoptés par celle-ci à l'unanimité des présents (89 voix).

Les statuts sont paraphés par la Présidente et le Secrétaire.

A 20 h 30 est prononcée la clôture de l'AGE.

Le Secrétaire
Dany MARTIN

La Présidente
Edwige ROLAND



Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du Comité départemental de tir à l'arc du Loiret - 10 février 2017 – Saint Denis de l'Hôtel

Présents :

Clubs : AMILLY, BEAUGENCY, FERRIERES EN GATINAIS, FLEURY LES AUBRAIS - SARAN, INGRE, LA CHAPELLE SAINT MESMIN, LA FERTE SAINT AUBIN, NEUVILLE AUX BOIS, OLIVET, ORLEANS, OUZOUEUR SUR LOIRE, PERS EN GATINAIS, PITHIVIERS, SIGLOY, SAINT DENIS DE L'HOTEL, SAINT JEAN DE BRAYE, SAINT JEAN DE LA RUELLE, SAINT JEAN LE BLANC, SULLY SUR LOIRE, TRAINOU, VARENNES CHANGY.

Membres du Comité : Dominique LACROIX, Laurie LETHROSNE, Élise NOREST, Edwige ROLAND, Guy COURATIER, Jérôme GIRARD, Michel GUERNET, Alain LEGRAND, Jean-Pierre LE LAMER, Dany MARTIN, Étienne PIAULT, Claude ROLAND.

Invités :

Monsieur Régis FLAMENT représente le Comité départemental olympique et sportif.

Monsieur Jean-Marie BRICOUT Membre d'Honneur

Excusés :

- **Invités :** Monsieur Patrick DONNADIEU, Directeur de la DDJSCS, Monsieur Gérard THIRY Président d'Honneur, Madame Monique THIRY Membre d'Honneur, Municipalité de Saint Denis de l'Hôtel.

- **Membres du Comité :** Dominique DAIMAY, Olivier DESCAZAUX, Paul GOUFFE, Jean Pierre LE LAMER, Jean-Michel RENOUEUR, Jean-Jacques TETART.

Absents :

Clubs : BELLEGARDE, COURTENAY, PATAY.

Quorum : Après examen des feuilles d'émargement, le quorum (52/103) est atteint. L'assemblée peut délibérer et voter.

Nombre de clubs du Loiret : 21 présents sur 24 clubs ayant pouvoir de vote.

Nombre de voix représentatives : 98 voix sur 103.

Approbation du PV de l'AG 2015 : Le procès verbal de l'AG du 5 février 2016 est porté à l'acceptation de l'Assemblée. Aucune observation n'ayant été faite, le procès verbal de l'AG 2015 est adopté par la majorité de l'Assemblée 98 voix sur 98.

Rapport moral de la Présidente :

Bonsoir à tous,

Pour commencer je remercie tous les Présents d'être là ce soir :

Monsieur Régis FLAMENT, membre du CDOS

les Présidents et élus des clubs, les archers.

Merci à la municipalité et au club de St Denis de l'Hôtel de nous recevoir pour cette AG 2016.

Quelques mots sur l'AG avant le rapport moral :

- cette AG est une AG électorale, lors de laquelle les clubs du Loiret vont élire l'équipe que fera vivre le Comité Départemental pendant les quatre prochaines saisons.
- la saison 2016, dont nous devons présenter aujourd'hui le bilan, a été une saison bien animée pour le Comité et les clubs dans le département.

A propos de l'équipe et des élections : Vous avez tous reçu la liste des candidats pour le renouvellement du Comité Directeur. Comme vous l'avez constaté, certains des membres du Comité ont décidé de ne pas se présenter à nouveau pour diverses raisons : parce qu'ils sont élus depuis longtemps et souhaitent passer la main, parce que de nouveaux projets de vie les obligent à un choix dans leurs activités, parce qu'ils souhaitent être plus disponibles ailleurs. Tous autant, qu'ils sont, je vous propose de les remercier du temps qu'ils ont passé à travailler pour nous tous.



La liste des candidats permettra de pourvoir aux vingt postes disponibles. L'équipe sera ainsi constituée à la fois d'anciens et de nouveaux membres. De quoi continuer les actions entreprises et sans doute en imaginer d'autres.

Une deuxième élection aura lieu : il nous faut en effet, suite aux modifications de statuts de la FFTA, élire un délégué qui représentera les clubs du département à l'AG de la Fédération. Ce délégué portera vos voix pour élire le Comité Directeur de la FFTA et pour tous les autres votes proposés lors de l'AG.

Venons-en maintenant au rapport moral de la saison 2016.

Deux chiffres pour commencer : 1210 archers en 2016 soit 24 archers de plus qu'en 2015. Nous avons connu une légère augmentation, et nous avons passé le cap des 1200 archers. Parmi ces 1210 archers, 328 femmes. La féminisation de notre sport dans le département se poursuit (27% de féminines).

Ces 1210 archers font toujours de notre département le plus important au sein de la ligue du Centre.

Les rapporteurs des commissions feront le bilan des résultats sportifs, ainsi que des diverses actions de ces commissions. Vous aurez ainsi l'occasion de prendre la mesure de leur investissement et du travail qu'ils effectuent pour que les actions du CD45 existent.

Je vais signaler pour ma part que la saison 2016 a vu la création de deux clubs : le département compte donc 24 structures affiliées à la FFTA.

Une très ancienne association « Les Jeunes de Micy » (La Chapelle St Mesmin) dispose désormais d'une section FFTA, et le CLAP (Patay) également. Je déborde un peu chronologiquement pour signaler qu'en cette saison 2017, Christian BARILLOT, de Neuville aux Bois, a pris en charge le suivi des séances à Patay pour aider ce club sans encadrant. Il l'a fait de sa propre initiative, et je tiens à le remercier vivement pour cette action. Je lui ai demandé de rejoindre le CD et il est donc parmi les candidats ce soir.

Toujours à propos des clubs, des changements ont eu lieu dans les instances dirigeantes de certains. Ils ont été annoncés sur le site internet du CD et les coordonnées des nouveaux dirigeants y figurent.

A noter que l'AS Fleury-Saran a obtenu pour la saison 2016 la cinquième place du concours FFTA « le tir à l'arc au féminin » (après la quatrième place de 2015), et que la cérémonie pour fêter la troisième place de la commune de Neuville aux Bois au « trophée du soutien communal » de la FFTA a eu lieu en mai 2016. C'est la qualité de l'aménagement du terrain d'entraînement du club qui était récompensée.

C'est aussi en 2016 que deux clubs ont commencé à travailler sur leur projet de concours pour 2017 : Neuville aux Bois, qui nous offrira son premier concours nature en avril et Ferrières en Gâtinais qui a organisé son premier concours salle en janvier.

Mon deuxième sujet est bien sûr l'emploi. La situation semble désormais stabilisée, même si, là aussi, je suis obligée, pour vous exposer l'ensemble de l'histoire, de déborder sur le début de saison 2017.

Le grand travail de l'année 2014 avait été de préparer l'embauche d'un entraîneur départemental. Nous avons signé le contrat en CDD en tout début de la saison 2015. Nous avons espéré que cette embauche contribuerait à notre effort de structuration.

La saison 2015 a été ensuite très occupée par le montage des différents dossiers de subvention (Cap'Asso et CNDP Emploi). Merci à Jérôme GIRARD, notre trésorier et à Guy COURATIER, en charge de cet emploi, pour tout le travail accompli. Il a fallu un travail d'équipe pour venir à bout de toutes les démarches.

Le CDI qui découlait de tout cela a été signé le 1er avril 2015. Quelques semaines plus tard, la personne recrutée nous a annoncé son intention de partir en Bretagne pour diriger une entreprise liée à la pratique du tir à l'arc. Nous avons appris ensuite que nous avons obtenu les deux subventions liées à l'emploi.

A la suite de notre refus d'une rupture conventionnelle, notre employé nous a fait part de sa décision d'aller vers un abandon de poste. Comme nous n'avons pas d'activité en juillet et août, il nous a fallu attendre septembre pour constater cet abandon de poste. Le temps ensuite de mener à son terme la procédure, le licenciement a été effectif à la fin du mois de novembre. En parallèle de toutes ces démarches nous avons travaillé avec les services de la Région Centre et de la DDJSCS pour conserver nos subventions, avec un report des versements.

En effet, nous avons le projet d'embaucher à nouveau.

Adeline DIZIER, entraîneur 2, du club d'Olivet, était alors en formation BPJEPS au CREPS de Bourges. Elle est intervenue pour le CD et quelques clubs dans le cadre de sa formation et nous lui avons proposé de reprendre le poste dès la réussite de son diplôme.



Nous avons signé le contrat de travail le 1er juillet 2016 (nous avons jusqu'au 3 juillet pour le faire si nous voulions conserver nos subventions). Jérôme GIRARD a réussi à obtenir en plus du CNDS emploi et du CAP'ASSO une subvention pour l'embauche (PME/PMI).

Adeline DIZIER nous avait fait part avant la signature de son désir de poursuivre sa formation pour obtenir un D.E. Tir à l'arc. Le Comité a donné son accord pour l'aider à financer cette formation en prenant en charge les frais « de scolarité », en échange de son engagement de ne pas quitter le poste avant trois ans. Depuis, Jérôme GIRARD a rempli un dossier de prise en charge par UNIFORMATION qui a été accepté. La formation est donc financée par cet organisme, ainsi qu'une petite partie des frais de déplacement et d'hébergement.

Nous avons eu au mois de novembre un contrôle de la part de la DDJSCS. Guillaume PICHARD nous a demandé les pièces relatives au contrat, a écouté nos explications sur l'interruption et a établi un rapport qu'il doit nous communiquer. Lors de cette rencontre, nous étions trois : Guy COURATIER, Dany MARTIN et moi. G. PICHARD nous a assurés que la situation ne posait pas de problème à ses yeux. Jérôme GIRARD vous expliquera plus clairement que moi comment s'organise la suite.

Notre programme d'actions, dont j'avais dit il y a deux ans qu'il s'étoffait de saison en saison, et qu'il me semblait construit pour former un ensemble cohérent et à même de satisfaire de nombreuses demandes des archers, a été mené à bien en 2015, mais a donc subi un coup d'arrêt en 2016. Adeline DIZIER ne pouvait assurer toutes les activités, étant en formation trois jours par semaine. Lors de la dernière AG, j'avais dit qu'il nous faudrait reconstruire en 2017. Ce qui est bien entamé. Guy COURATIER vous l'expliquera tout à l'heure. Il faudra cependant atteindre la fin de la formation d'Adeline pour que tout ce que nous proposons avant puisse être à nouveau organisé. Je peux ajouter que des demandes d'animations arrivent en nombre cette année et que nous ne pourrions pas répondre à toutes (camping, école, club de hand, parc des expositions, CDOS...).

La troisième partie de ce rapport moral concerne le Championnat de France nature organisé à Mézières lez Cléry, parce que c'était une première dans la Ligue que cette organisation menée par un Comité et non un club.

Paul GOUFFE reviendra certainement ce championnat. Je veux simplement insister sur certains points.

Quand la décision d'organiser ce championnat a été prise, c'était une décision des archers Nature/3D de la Ligue, et nous avons un temps espéré que celle-ci accepterait de le « porter ». La question a été évoquée lors d'un Comité Directeur et s'est soldée par un refus. Le CD45 a alors décidé d'être l'organisateur en titre, même si des clubs de l'ensemble de la Ligue étaient engagés, à la fois par le prêt de matériel (cibles, barnums) et par la présence de bénévoles.

Toute l'organisation a été réalisée en 5 mois, là où les clubs mettent généralement 12 à 18 mois. Cela donne une idée de l'investissement qu'il a fallu aux responsables des différents postes et leurs équipes.

Le Championnat s'est bien déroulé malgré l'alerte « orage » déclenchée par la Préfecture pour le samedi, l'orage de la nuit et la pluie du dimanche.

Il a été décidé dès le début que le CD45 ne gagnerait pas d'argent sur ce Championnat, puisque des clubs d'autres départements étaient engagés. Une commande de mousse a donc été faite à hauteur des bénéfices dégagés, mousse qui a été répartie dans les clubs ayant mis à disposition leur ciblirie. Il faut pour cette organisation remercier les clubs qui ont mis à disposition leur matériel et l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré avant, pendant et après ce Championnat. Une centaine de personnes, archers ou non, sont intervenus pour que ce Championnat réussisse.

Pour terminer, je rappelle les trois grands axes de l'action du CD lors de ces dernières saisons :

- la formation des jeunes archers et des archers débutants aux différentes pratiques de notre sport avec l'organisation de stages et de journées découvertes mais aussi la formation des archers expérimentés souhaitant découvrir d'autres aspects de notre sport, d'autres façons de pratiquer, ou des techniques pouvant les aider à progresser en compétition. Les commissions sportives cibles et parcours et la commission jeunes mènent des actions correspondantes.

- l'aide aux équipes de club, le tir en équipe étant de plus en plus apprécié par les archers, mais aussi par les différentes institutions dont nous dépendons. Cette aide est une aide financière, par la prise en charge des frais d'inscriptions.

- un travail sur le maillage du département avec une incitation à la création de nouveaux clubs ou de sections. Et bien sûr, une aide aux clubs existants.

Deux exemples de cette aide :

- nous avons aidé les clubs en montant un dossier pour une demande de subvention pour laquelle tous les clubs qui le souhaitaient nous ont fait part de leurs besoins. C'est la deuxième fois que nous fonctionnons de



cette façon. Le regroupement permet à la fois de satisfaire la Région et d'éviter aux clubs de remplir chacun un dossier de subvention et donc d'économiser à la fois du temps et des efforts. Nous reviendrons tout à l'heure sur la façon de procéder pour les clubs qui veulent bénéficier de cette possibilité dans l'avenir.

- dans les actions destinées aux clubs, et visant à leur faciliter le travail, il faut noter le travail de la commission informatique et tout particulièrement d'Emmanuel LETHROSNE qui en plus des classements et des records départementaux a mis au point le système d'inscription aux concours via internet que de nombreux clubs nous envient, vu le nombre de demandes qui nous parviennent pour bénéficier du système ou se renseigner sur la façon de le mettre en place. Jean-Michel RENOARD reviendra sur ce système, qui a demandé beaucoup de temps à son concepteur.

A ce propos, il est indispensable de rappeler que les clubs sont destinataires des actions du CD mais sont aussi d'une grande aide dans la réalisation de certaines d'entre elles.

Pour exemple : Fleury-Saran a aidé le CD pour le début d'activité du CLAP, pour la création d'une section UNSS tir à l'arc au collège André CHENE, et pour la participation à l'opération « Vacances sportives » du CDOS par du prêt de matériel. Ingré s'investit chaque saison dans le Championnat Départemental Jeunes, et a organisé en 2016 le Championnat Départemental salle, Orléans permet l'organisation de la journée « découverte des disciplines extérieures » sur son terrain de Charbonnière, Pers accueille sur son terrain les stages « tir en pentes » de la commission parcours, St Jean de Braye met régulièrement sa salle à disposition pour les actions de la commission sportive et de la commission jeunes, Sully accueille les entraînements nature/3D précédant les Championnats de France. Sans compter tous les clubs qui organisent au fil des saisons les Championnats Départementaux et qui nous reçoivent pour l'Assemblée Générale.

Si le CD n'est rien sans les clubs, ceux-ci ne sont rien sans leurs bénévoles.

Je conclus donc ce rapport en remerciant tous les bénévoles qui œuvrent dans le Département, responsables de clubs, entraîneurs, arbitres ainsi que les membres du Comité Départemental et les archers qui participent à son action en étant membres de commissions. Il est clair que ce sont les actions conjuguées de tous qui permettent au tir à l'arc de continuer sa progression dans le département.

Je vous remercie de votre attention et je passe la parole à Dany MARTIN pour la poursuite de l'AG.

Edwige ROLAND

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2016 :

Le résultat de l'exercice 2016 est positif de 4 864 €.

Ce résultat s'explique par diverses actions qui n'ont pas eu lieu. En effet le salarié diplômé du Comité Départemental est actuellement en formation pour obtenir un diplôme qualifiant. Le planning de sa formation a contraint le C.D. à annuler divers stages. Ces annulations ont eu pour effet de diminuer les dépenses car le Comité prend en charge une partie des frais de stage.

Le réserve de trésorerie du Comité Départemental au 31 décembre 2016 est de 44 009,55 euros, ce solde permet de voir les années à venir sereinement pour la pérennisation de l'emploi après la fin des aides à l'embauche que le C.D. perçoit actuellement.

Les budgets prévisionnels pour les trois années à venir 2017, 2018 et 2019 sont établis dans un objectif d'équilibre budgétaire, tout en concentrant les efforts sur la formation et la découverte de notre sport auprès du jeune public. Ces budgets ont aussi été établis dans l'objectif de pérenniser l'emploi actuel.

Le résultat de cette année étant positif et les budgets prévisionnel 2017, 2018 et 2019 étant à l'équilibre, il est donc proposé de laisser la cotisation au tarif actuel soit 9,00 € par licencié.

Les différentes aides du Comité Départemental sont :

Aide	Montant	Condition d'obtention
Arbitres		
Tenue Officielle d'Arbitre	170,00 €	A la réussite de l'examen pour les nouveaux arbitres



		suivant liste fournie par la commission arbitre.
Déplacement championnat de France individuel	100,00 €	Pour les déplacements hors ligue suivant liste fournie par la commission arbitre.
Diplôme Jeune Arbitre	100,00 €	Pendant l'année d'apprentissage suivant liste fournie par la commission arbitre
Archers		
Formation Fédérale des Bénévoles	100,00 € (montant revu suivant lieu de formation)	Sur demande de l'archer au Comité en fournissant un justificatif (copie du diplôme entraîneur 1 ou 2...)
Participation des jeunes à un championnat de France	30,00 € (bon d'achat)	Sur liste fournie par la commission sportive
Podium d'un archer à un Championnat de France	45,00 € (bon d'achat)	Sur liste fournie par la commission sportive
Club		
Organisation d'une rencontre spécial jeunes	46,00 €	Liste suivant le calendrier fédéral
Organisation d'un championnat départemental	23,00 €	Liste suivant le calendrier fédéral
Remboursement des médailles d'un championnat départemental		Supprimée en 2016 suite à la modification de fonctionnement.
Équipe de club niveau national ou DR	Coût d'inscription de l'équipe	Sur demande du club en fournissant un justificatif

Indemnités aux membres du Comité Directeur :

- ✓ Indemnité kilométrique 0,28 € / km
 - ✓ Indemnité repas : sur pièce dans la limite de 11,00 € par repas
 - ✓ Indemnité hébergement : sur pièce dans la limite 30,00 € par nuit majoré de 3,00 € pour le petit déjeuner.
- Seuls les déplacements diligentés par le Comité Directeur pourront faire l'objet d'un versement d'indemnité.
Le Comité propose de garder les mêmes aides pour l'année 2016.

*Remarque à propos du budget prévisionnel réalisé pour les 3 prochaines années (Pascal REAU)
Jérôme GIRARD répond que cette présentation est obligatoire pour répondre aux contraintes du dossier CAP'ASSO Il n'est pas nécessaire aux clubs de présenter leur budget prévisionnel de cette manière.*

Jérôme GIRARD

Rapport des vérificateurs aux comptes :

Les vérificateurs aux comptes Véronique MEUNIER LETURQUE et Dominique CLEMENT ont procédé aux vérifications le 10 février 2017, les rapporteurs attestent de la régularité des comptes et demande à l'Assemblée de donner quitus au Trésorier.

Approbation des rapports et bilans :

- Vote du rapport financier et bilan 2016 : L'assemblée approuve le rapport et le bilan financier 2016 à l'unanimité.
- Vote des budgets prévisionnels 2017, 2018 et 2019 : L'assemblée approuve les budgets prévisionnels 2017, 2018 et 2019 à l'unanimité.
- Vote du montant des aides et cotisation 2018 : L'assemblée approuve les montants fixés à l'unanimité.

Désignation des vérificateurs aux comptes 2017 : Dominique CLEMENT et Georges BLEUZE se portent candidats.

L'assemblée approuve leurs candidatures à l'unanimité.



BILAN DES ACTIVITÉS, RAPPORTS DES COMMISSIONS

COMMISSION SPORTIVE : Cibles anglaises – Saison 2015/2016

I . Participations aux Championnats de Ligue. (Salle, Fédéral, FITA, Beursault)

70 archers du Loiret ont participé aux différents Championnats de Ligue. Ils en reviennent avec 22 podiums dont 8 titres.

Championnat de Ligue par équipes de clubs en salle le 21 février 2016 à Loches : le Loiret est représenté par 1 équipe femme en classique : Pithiviers et 3 équipes Hommes en arc classique : Traînou, Pithiviers et St Jean de Braye.

II . Participations aux différents championnats de France.

Championnat de France Salle

Jeunes à Lescar les 26 et 27 février 2016.

1 archer du Loiret a participé dans la catégorie Benjamin homme. (Maximilien PONCET).

Adultes à Vittel les 5 et 6 mars 2016.

4 archers du Loiret présents : - 1 Vétéran femme et 1 senior homme en Bare bow (Véronique GRIMAUULT, Pascal HUSSON)
- 1 Seniors femme et 1 Vétéran homme en arc classique (- Maryline FARRUGIA, Laurent THIRY)

Championnat de France FITA.

Semaine Jeunes à Vichy du 29 au 31 juillet 2016.

1 archer du Loiret a participé en catégorie Benjamin homme. (Maximilien PONCET).

Vétéran à Cholet le 30 juillet 2016.

1 archère du Loiret a participé : 1 Vétéran femme en arc à poulies. (Pascale GASCOIN-MILIER).

Championnat de France Fédéral 2x50m à Reims du 26 au 28 Août 2016.

3 archers du Loiret présents : 1 Benjamin homme, 2 Seniors hommes. Tous en arc classique. (Maximilien PONCET, Jérôme GIRARD, Laurent CARRY).

Au total, **10** participations d'archers du Loiret à ces différents championnats de France en individuel. Bravo à tous.

III . FITA par équipes de clubs

DR Jeunes : 1 équipe du Loiret engagée : St Jean de Braye qui termine 6ème.

DR : Arc classique homme, 3 équipes du Loiret engagées : Traînou, Pithiviers et St Jean de la Ruelle qui terminent respectivement 2ème, 8ème et 15ème.

DRE :

- Arc à poulies femme, 1 équipe du Loiret engagée : St Jean de Braye qui termine 1ère.

Sélectionnée pour la finale nationale des DR le 02 septembre à Voves, l'équipe se classe 1ère à l'issue de cette épreuve et rejoindra la DNAP la saison prochaine.

- Arc classique homme, 1 équipe du Loiret engagée : St Jean de Braye qui termine 5ème.

D2 : Nous avons 1 équipe du Loiret en D2 : St Jean le Blanc qui malheureusement n'a pas su se maintenir dans cette division et descend en DRE la saison prochaine.

IV . Actions proposées par la commission sportive

Suite au départ de Magalie, la commission sportive a suspendu toutes les actions de formation, perfectionnement, découverte ...

Toutes ces activités vont redémarrer avec l'arrivée au 1er juillet 2016 de Adeline DIZIER qui est entraîneur 2 FFTA, titulaire d'un BPJEPS et en formation DEJEPS option tir à l'arc.

Guy COURATIER



COMMISSION SPORTIVE : PARCOURS (campagne, nature et 3D) - BILAN 2016

1) Parcours 2015/2016 dans le Loiret

Organisations

- 11 3D dans le Loiret (id) organisés par 7 clubs (id) et représentant 1 411 tireurs (-300 après une hausse de 200 il y a deux ans) (moyenne = 128, mini 77, max 197) en baisse de 15%.

- 7 Nature dans le Loiret (id) organisés par 5 clubs (id) et représentant 635 tireurs (+42) (min = 86, max = 117) moyenne = 90), en hausse de 6%

- 3 Campagne dans le Loiret (-1) organisés par 3 clubs (-1) et représentant 180 tireurs (-40) (moyenne = 60), en baisse de 22%.

Dans les disciplines de parcours on voit que la Nature continue sa petite remontée, le 3D se tasse un peu, ceci est malgré tout un peu décevant car les deux Championnats de France étaient dans la région, ce qui aurait pu inciter davantage les tireurs à chercher à se qualifier.

Pour le Campagne la baisse continue même Amilly n'a pas eu le succès habituel.

Heureusement les clubs restent motivés pour les organisations et en 2017 il y aura même des nouveaux avec Neuville aux Bois et La Ferté St Aubin.

Participations des tireurs du Loiret

114 archers (+2) dont 23 jeunes (-2) du Loiret ont fait au moins 1 concours Nature (25% femme, idem) et 69 (+6) ont fait 3 concours. Une motivation stable par rapport à l'année précédente Les tireurs du Loiret représentent 52% des tireurs de la Ligue (au lieu de 56%).

41 archers (-9) dont 7 jeunes (-1) du Loiret ont fait au moins 1 concours Campagne (32% femmes reste conséquent) et seulement 13 (-3) ont fait 3 concours. Les tireurs du Loiret représentent 18% (idem) des tireurs de la Ligue.

174 archers (- 57 après +46 l'année précédente) dont 34 jeunes (-21, c'est beaucoup) du Loiret ont fait au moins 1 concours 3D (25 % femme, retour à la normale) et 102 ont fait 3 concours (-60 après +45).

Les tireurs du Loiret représentent 46% des tireurs de la Ligue (au lieu de 51%).

La participation féminine est conforme au nombre de licenciés sauf en Campagne, mais le nombre de participants étant faible, le ratio à moins de sens.

Le 3D est assez volatile et après une nette hausse l'année précédente est revenu à son précédent niveau, comme si l'essai de cette discipline n'avait pas été concluant, notamment pour les jeunes.

Les jeunes sont toujours peu nombreux sur les concours, et le 3D subit de leur part une petite désaffection, peut être le nouveau règlement qui permet de tirer sur seulement une demi-journée les attirera davantage.

Il faudra d'ailleurs voir l'influence du nouveau règlement 3D sur la participation en 2017 et son éventuel impact sur les disciplines de parcours, notamment le Nature.

Le Nature pour l'instant est stable.

2) Participations aux Championnats de France 2015/2016

Championnat de France 3D à Bonneval :

29 participants / 8 médailles

GRIMAULT Véronique VF BB Ferrières (1) - Championne de France

BIDAUD Daniel VH BB Pers (1) - 9ème

MEUNIER Gil VH BB Sully (9) - 12^{ème}

LEBERT DEKENS Eloïse BF BB Pers (4) - 2ème

NOREST Elise SF BB Amilly (3) - 8ème

HAMON Florence SF BB Fleury les Aubrais (25) - 15ème

HUSSON Pascal SH BB St Denis de l'Hôtel (16) - 20ème

PERRINEL Françoise VF AD St Jean le Blanc (2) - Championne de France

ORTIZ Juan VH AD Pers (32) - 21ème

MOREAU Francis VH AD Sigloy (33) - 6ème

GOUFFE Sylvie VF AC St Jean le Blanc (3) - 3ème médaille de bronze

ROGIER Patrick VH AC Ingré (1) - Champion de France

GOUFFE Paul VH AC St Jean le Blanc (9) - 14ème

MARCHAND Philippe VH AC St Denis de l'Hotel (32) - 32ème

JOLLY Clément JH AC Beaugency (5) - 3ème médaille de Bronze

CHEVRIER Emmanuel SH AC St Jean de Braye (9) - 6ème

JAMBUT Sébastien SH AC Neuville aux Bois (29) - 23ème



SAIGOT Nicolas VH TL Pers (18) - 4ème
DA RIN Michel VH TL Sully (30) - 23ème
LEBERT DEKENS Anthonin CH TL Pers (08) - 7ème
COUSTHAM Lilian CH TL Sully (15) - 13ème
LECLERC Aurore JF TL Fleury les Aubrais (3) - 3ème médaille de bronze

BERGERA Nicolas SH TL Sully (28) - 28ème
GAINARD-GAILLARD Philippe SH TL St Jean de Braye (40) - 40ème
LESIMPLE Grégory SH TL Sully (45) - 45ème
LETHROSNE Laurie SF CO St Jean le Blanc (9) - 10ème
LACROIX Antoine SH CO Ingré (4) - 10ème

MARTIN Stéphane SH CO Beaugency (7) - 2ème médaille d'argent

POLITIS Yoann SH CO Ingré - 14^{ème}

Championnat de France 3D par équipes de club à Portes les Valence

1 équipe chez les femmes et 3 équipes chez les hommes comme l'année précédente

L'éloignement a sans doute encore découragé beaucoup d'équipes, et en 2017 c'est toujours au sud (Agde)

Equipes hommes : Ingré (28) – 40ème, St Jean le Blanc (34) – 38ème, La Ferté St Aubin (40) - 33ème

Equipes féminines : St Jean le Blanc (7) - 13ème

Championnats de France campagne

Le championnat de France campagne Vétérans a eu lieu les 5 et 6 août à Tiffauges (pays de la Loire)

GRIMAULT Véronique, Ferrières, VF BB (2), médaille d'argent

Le championnat de France Campagne, Jeunes et Scratch, a eu lieu du 13 au 17 juillet 2016 à Bessans.

Les jeunes :

DUVERGER Jorick, St Jean de Braye, MHCL, 24(23)

Les adultes :

DUVERGER Cécile, St Jean de Braye, SFBB, 4(7)

DUVERGER Loïc, St Jean de Braye, SHCO, 32(41)

Championnat de France Campagne par équipes de clubs à Montlouis sur Loire du 24/09/2016 au 25/09/2016

Equipes féminines (16 participants) : 5. St Jean de Braye

Equipes masculines (32 participants) : 11. St Jean de Braye

Championnat de France nature à Mezieres les Clerly

29 participants / 7 médailles

JOLLY Clément, Beaugency, AC JH (5) - 3ème

JAMBUT Pauline, Neuville aux Bois, SF AC (14) - 13

CHEVRIER Emmanuel, St Jean de Braye SH AC (7) - 9

JAMBUT Sébastien, Neuville aux Bois, SH AC (20) - 13

GOUFFE Sylvie, St Jean le Blanc, VF AC (2)- 1 championne de France

ROGIER Patrick, Ingré, VH AC (3) - 4

GOUFFE Paul, St Jean le Blanc, VH AC (15) - 16

BARRAULT Christophe, Pithiviers, SH AD (9) - 5

ORTIZ Juan, Pers en Gâtinais, VH AD (25) - 29

MENEAU Gilles, Bellegarde, VH AD (45) - 34

LEBERT DEKENS Eloïse, Pers en Gâtinais, BF BB (1)- Championne de France

PAQUET Mylène, Saint Jean le Blanc, BF BB (3) - 4

AMANCY Léonard, Saint Jean le Blanc, MH BB (15) - 14

NOREST Elise, Amilly, SF BB (3) - 3

HAMON Florence, Fleury-Saran, SF BB (18) - 13

GRIMAULT Véronique, Ferrières, VF BB (1) - 2

BIDAUD Daniel, VH BB, Pers en Gâtinais, VH BB (2) - Champion de France

BOISBEAU Jean-Jacques, Ingré VH BB (20) - 35

LETHROSNE Laurie, St Jean le Blanc, SF CO (5) - 4

BORGO Aurélie-Audrey, Pers en Gâtinais, SF CO (8-) - 5



MARTIN Stéphane, Beaugency, SH CO (7) - 12
 LACROIX Antoine, Ingré, SH CO (11) - 6
 VERNAY Joseph, St Jean le Blanc VH CO (15) - 16
 LEBERT DEKENS Anthonin, Pers en Gâtinais CH TL (4) - 5
LECLERC Aurore, Fleury-Saran, JF TL (4) - 3
 THION Arnaud, Bellegarde, SH TL (22) - 22
 QUINOT Sébastien, Bellegarde, SH TL (37) - 36
 COURILLON Nathalie, Varennes Changy, VF TL (10) - 10
 FABEL Philippe, Pithiviers, VH TL (15) - 10

Critérium nature par équipes de club

3 Equipes féminines : 4. St Jean le Blanc, 8. Pers, 12. Fleury-Saran
 4 Equipes masculines : 8. Pers, 17. Ingré, 35. St Jean le Blanc, 37. Fleury-Saran

4) OPEN de France Nature à Ploumillau

Les archers du Loiret ont largement contribué aux 5 équipes de Ligue, avec 18 archers sur les 25 (idem l'an passé)

5) Classement Parcours 2015/2016

Il fallait pour participer avoir dans les concours du département un résultat Campagne + un résultat 3D ou Nature, le cas échéant le meilleur des deux cumuls étant retenu.

Il y a eu très peu de participantes chez les femmes, 3 au lieu de 9 mais surtout 0 jeune.

Il y a eu 14 (+2) participants chez les hommes dont 2 jeunes (stable).

On retrouve la traduction de la faible participation des jeunes aux concours et de la faiblesse du Campagne qui bien sur empêche qu'avec 175 archers qui pourraient participer à ce challenge il y en a au final que 17 de classés.

Les résultats sont les suivants :

Femmes

	Nature	arme	resultat	3D	arme	resultat	Campagne	arme	resultat	N+C	3D+C	points
GRIMAULT Véronique	1255	BB	1,15	658	BB	1,08	297	BB	0,97	2,12	2,05	2,12
PERRINNEL Françoise	875	AD	1,11	492	AD	1,05	193	AD	0,82	1,93	1,87	1,93
	0	OP	0,00	0	OP	0,00	0	OP	0,00	0,00	0,00	0,00
LETHROSNE Laurie	1190	CP	0,99	636	CP	0,99	204	CO	0,72	1,71	1,71	1,71

Hommes

	Nature	arme	resultat	3D	arme	resultat	Campagne	arme	resultat	N+C	3D+C	points
ROGIER Patrick	1180	CH	1,06	616	CH	1,01	252	CH	0,99	2,04	2,00	2,04
LACROIX Antoine	1340	CP	0,98	742	CP	1,02	342	CO	1,02	1,99	2,03	2,03
BIDAUD Daniel	1295	BB	1,05	698	BB	1,03	281	BB	0,92	1,96	1,95	1,96
MEUNIER Gil	0	BB	0,00	682	BB	1,01	286	BB	0,93	0,93	1,94	1,94
SAIGOT Nicolas	0	OP	0,00	759	OP	0,96	368	OP	0,95	0,95	1,90	1,90
LEGRAND alain	0	BB	0,00	624	BB	0,92	295	BB	0,96	0,96	1,89	1,89
VAUTE Sylvain	0	OP	0,00	755	OP	0,92	372	OP	0,92	0,92	1,84	1,84
BERGERA Nicolas	0	OP	0,00	795	OP	0,97	345	OP	0,85	0,85	1,82	1,82
CHOLLET Pierre	0	OP	0,00	688	OP	0,84	359	OP	0,89	0,89	1,73	1,73
LEMARCHAND Frederic	1250	OP	0,86	719	OP	0,87	313	OP	0,77	1,63	1,65	1,65
LE GALL Daniel	820	AD	0,76	435	AD	0,74	287	OP	0,74	1,50	1,48	1,50
JOSSE Loic	690	CH	0,60	425	CH	0,68	128	CH	0,48	1,08	1,16	1,16

Jeunes Hommes

SANGLIER Louis	895	BB	0,71	387	BB	0,57	149	BB	0,50	1,21	1,06	1,21
BARROUX Hugo	725	OP	0,62	192	OP	0,33	86	OP	0,23	0,84	0,55	0,84

Femmes adultes :

1ère Véronique GRIMAULT 2,12
 2nd Françoise PERRINEL 1,93
 3ème Laurie LETHROSNE 1,71



Jeunes Hommes :		
1 ^{er}	Louis SANGLIER	1.21
2nd	Hugo BARROUX	0,55
Hommes adultes :		
1 ^{er}	Patrick ROGIER	2,04
2nd	Antoine LACROIX	2,03
3 ^{ème}	Daniel BIDAUD	1.96

6) Actions

1) **Championnat de France Nature Mézieres**

C'est l'action qui a monopolisé les ressources de la commission sur les 6 premiers mois.

2) **Entraînement Nature et 3D**

Objectif : prévoir un entraînement avant les CdF Nature et 3D et/ou en début de saison.
Rien en 2016 mais l'action sera reprise en 2017

3) **stages tir en pentes**

Pas de stage en 2016 mais un est de programmer le 4 mars 2017 sur le terrain de Pers en Gâtinais
Il sera encadré par Françoise PERRINEL, le contenu sera le suivant : Travail sur les estimations de distance, appréciation du terrain et de l'environnement, Remise d'un livret rappelant l'ensemble des informations reçues dans la journée.

Paul GOUFFE

COMMISSION SPORTIVE : JEUNES - BILAN 2016

La saison 2015-2016 nous a permis d'accueillir 553 jeunes dans les clubs du département, effectif identique à la saison précédente et 529 pour la saison 2013-2014. A l'heure actuelle, il y a 525 jeunes inscrits. On observe donc un maintien des effectifs.

Point sur les spécial jeunes :

Sur la saison 2015-2016, nous avons constaté une bonne augmentation des participations aux « spécial jeunes » :

317 participations en 7 concours. Pour mémoire, l'an dernier, nous avons 230 participations pour 7 concours (et 206 en 2013-2014).

Championnats de France

Participations :

Salle : 1

Fita : 1

Fédéral : 1

Beursault : 0

Campagne : 1

Nature : 6

3d : 5

Total : 15 (15 en 2014-2015)

Médailles :

Nature : 3 (1 Or Eloïse LEBERT DEKENS - BF BB – Pers en Gâtinais, 2 Bronzes Aurore LECLERC - JF TL – Fleury les Aubrais Saran et Clément JOLLY - JH AC - Beaugency)

3d : 3 (1 Argent Eloïse LEBERT DEKENS - BF BB – Pers en Gâtinais, 2 Bronzes Aurore LECLERC - JF TL – Fleury les Aubrais Saran et Clément JOLLY - JH AC - Beaugency)

Total: 6 médailles en CDF contre 2 médailles en 2014-2015.



De plus, durant cette saison, plusieurs actions ont été menées dans le département :

Stage jeunes:

2 semaines de stage ont pu être réalisées durant la saison 2016 :

Le stage jeune compétiteurs du 26 au 30 Octobre.

Le but est de préparer les jeunes à la compétition pour la nouvelle saison. Ce stage a accueilli 4 jeunes encadrés par Adeline DIZIER. Les retours sont très positifs, et le stage a pu être reconduit pour la saison 2016-2017.

Le stage jeune d'hiver.

Stage encadré par Adeline DIZIER durant une semaine (vacances d'hiver) à Saint Jean de Braye. Ce stage a concerné 12 jeunes (stage complet).

A noter : Adeline DIZIER étant en formation pour le DEJEPS Tir à l'arc, afin de lui assurer des temps de préparation pour le diplôme, ce stage ne sera pas effectué en février.

Journée Découverte:

Suite à l'organisation du Championnat de France Nature à Mézières lez Cléry, et les temps bénévoles nécessaires, la commission Jeune et le comité directeur du CD45 avait décidé de ne pas effectuer la journée découverte pour la saison 2015-2016. Cependant, il est souhaité que cette journée soit remise en place pour la nouvelle saison. Une discussion est en cours pour l'effectuer le 8 avril à Pithiviers.

Challenge jeunes 2015-2016 :

Pour cette saison, nous avons de nouveau inclus les participations aux spécial jeunes pour le challenge jeune.

Le classement de tête est le suivant : ASFAS, Ingré, St Jean de Braye.

Laurie LETHROSNE

Remarque à propos du « spécial jeunes » (Jérôme VERSAVEL)

Il n'existe plus de règlement officiel FFTA, concernant les compétitions « spécial jeunes », il serait judicieux d'en proposer un au niveau du département.

COMMISSION FEMININE : BILAN 2016

La FFTA a reconduit son opération « Tir à l'arc au féminin ».

Un concours national a été réalisé (« le printemps du tir à l'arc féminin »). Un seul club du département a participé à ce concours cette année: l'ASFAS (4 temps d'initiation).

- Nombre de femmes initiées : 19^e place.
- Nombre de nouvelles licences féminines : 5^e place.

L'opération est reconduite en 2017, l'objectif de la FFTA est d'obtenir 30% de femmes licenciées. La période d'inscription des opérations est du 1er février au 30 juin 2017.

Laurie LETHROSNE

COMMISSION CALENDRIER : BILAN 2016

Cette année 2016 2017 les inscriptions des dates au calendrier se sont bien déroulées, malgré le changement du règlement 3D, qui était en 2015 2017 à 40 cibles ou 2 fois 20, modifié en 1 fois 24 cibles, ce qui n'a pas simplifié la mise en place, avec un flou total pour les 2 fois 24 cibles

Comme pour la saison 2015 2016 des changements et ajouts de date, doublons avec les autres clubs de la Ligue. Ce qui provoque des problèmes au niveau des arbitres, n'étant pas forcément disponibles, pour ces nouvelles dates.

Pour l'enregistrement à la FFTA trois clubs n'avaient pas validé leurs compétitions.



Pour le calendrier 2017 2018 les dates seront prises en priorités dans l'ordre de réception, comme les années précédentes.

Ces dates de compétitions sont à faire parvenir à Elise NOREST (et me mettre en copie).

Etienne PIAULT

COMMISSION ARBITRES : BILAN 2016

Pour la saison écoulée la commission s'est réunie pour l'élaboration et la répartition du calendrier des arbitrages et pour organiser des stages de formation et de préparation à l'examen d'arbitres ouvert sur la Ligue.

En 2016 les arbitres du Loiret ont une nouvelle fois été sollicités pour arbitrer les compétitions nationales :

- Les 20, 21, 22 Mai : critérium et championnat de France Nature à Mézières-les Lez Cléry
- Les 13 et 14 Août 2016 : Championnat de France 3D à Bonneval
- 1 arbitre au championnat de France FITA à Vichy
- 1 arbitre au championnat de France jeunes à Vichy

Ils ont su répondre présents et se sont investis avec tout le sérieux et le savoir-faire qu'on leur connaît.

Nous regrettons tous le départ vers d'autres latitudes (l'Auvergne) de Valérie Versavel.

Cette année, un seul nouvel arbitre : Ludovic CROCHARD en avril, ainsi que des succès aux options complémentaires.

En 2017 les arbitres du Loiret sont d'ores et déjà sollicités pour arbitrer des compétitions nationales.

Remerciements à tous les arbitres qui ont répondu présent pour arbitrer les différents championnats : au niveau France, Ligue et Départementaux. Et merci aux clubs qui savent toujours aussi bien recevoir nos arbitres.

Olivier DESCAZAUX.

COMMISSION INFORMATIQUE ET PROMOTION : BILAN 2016

L'informatique,

Après les débuts prometteurs de fin 2015, le dispositif d'inscription gérant les concours Nature, 3D et Campagne a évolué pour intégrer la gestion des multi-départs permettant ainsi de répondre aux inscriptions des concours Salle et Spécial Jeunes, une version pour FITA-Fédéral reste à tester. Pour la saison 2015-2016, ce sont 26 concours dont certains avec multi départs pour 9 clubs qui ont été gérés. Cette saison il y a déjà eu 18 concours gérés ou en cours pour 10 clubs.

Le dispositif sera utilisé cette saison par Châteaudun et sans doute Avord. La seule ombre à ce tableau est que le dispositif reste fragile dans la mesure où il repose sur le fichier des licenciés pour lequel nous n'avons pas pu pérenniser l'utilisation n'ayant pas eu de rendez-vous à la FFTA.

Nous attendons la mise en place de la nouvelle équipe à la FFTA pour envisager un déploiement à plus grande échelle. Nous avons déjà reçu 4 demandes de renseignement par des clubs hors Ligue.

Nous comptons aussi beaucoup sur un rendez-vous pour pouvoir remettre en place la génération automatique des classements ainsi que la recherche de records. De plus, les évolutions de notre éditeur de site et hébergeur Jimdo, nous a obligé à remettre en place des pages statiques des tableaux des records, mais nous espérons trouver une solution dès que la recherche automatique sera de nouveau possible.

Un accès club a été mis en place pour pouvoir visualiser les inscrits aux concours à venir, cet accès va permettre la mise en place de nouvelles fonctionnalités. La prochaine va être la possibilité pour les clubs ayant déjà utilisé le dispositif de créer eux-mêmes un espace d'inscription pour leur concours, sans avoir à nous en faire la demande.

Pour la gestion des concours, Il est également possible de télécharger un fichier PDF des feuilles de marques personnalisées au format A6 (4 par page).



F.F.T.A.

Ligue du Centre

**COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR à L'ARC
DU LOIRET**

Siège social :

187, Rue Marcelin Berthelot

45400 FLEURY LES AUBRAIS

La Promotion sur internet et dans la presse.

Le site du CD est tenu à jour par l'équipe. On y retrouve les mandats et les résultats des concours, les liens pour les inscriptions, les classements, les records, les médailles, les actualités des clubs (modifications de bureau, de site internet...). Des informations sont relayées régulièrement sur Facebook et Twitter et le forum « Archers du Loiret et d'ailleurs... » continue son petit bonhomme de chemin.

Comme chaque année des articles ont été publiés par le CD et par les clubs dans les magazines de tir à l'arc (magazine fédéral et TAM) et différents journaux du département : « La République du Centre » qui a bien couverte le championnat de France Nature, avec cinq articles dans les actualités locales et une pleine page dans la rubrique des sports, « Le Courrier du Loiret », « L'Eclaireur du Gâtinais » avec le sélectif 3D à Pers et la sélection d'Elise au championnat d'Europe 3D, « Le Journal de Gien »...

Les Promotions (clubs et CD).

Les forums des associations, le téléthon, les animations « Vacances sportives », les animations « tir à l'arc au féminin », les animations dans les quartiers en difficulté, l'accueil des jeunes handballeuses du CJF, des animations en collège ... toutes ces actions ont été menées par les clubs du département ou par le CD et ont permis de rendre visible notre sport.

Un gros projet se présente à nous pour 2017, plus important encore que l'animation assurée lors de la tournée de la comédie musicale « Robin des Bois », animation à laquelle avait participé de nombreux clubs. Il s'agit d'assurer une présence constante sur la foire exposition d'Orléans du 30 mars au 9 avril : stand d'initiation en WE et le mercredi, et stand de présentation dans la zone réservée aux « partenaires » de l'exposition tout au long de la semaine. Un gros travail en perspective, dès l'entrée en fonction du nouveau bureau.

Jean-Michel RENOUARD

COMMISSION LABEL :

La campagne de labellisation démarre traditionnellement le 1er novembre.

Les critères n'ont pas changé par rapport à l'an dernier. Il n'a pas été fait de réunion des correspondants départementaux. Seul l'avis du correspondant régional compte. Le logiciel n'a pas évolué.

Demandes :

Deux rendez-vous ont été sollicités auprès du correspondant départemental par les clubs du Loiret pour vérifier leurs dossiers. Un seul dossier a été traité.

Plusieurs demandes de renouvellement ont été effectuées, les clubs devraient obtenir le renouvellement de leurs labels.

Le label de bronze est à portée de la plupart des clubs du Loiret.

Un premier label « or » devrait être décerné cette année dans le département.

Claude ROLAND

COMMISSION PARTENARIAT :

Pour l'organisation de vos manifestation championnats départementaux, régionaux ou France, le comité départemental met à votre disposition (en prêt) des maillots portant la mention « Organisateur ».

Michel GUERNET

Election du Conseil d'Administration du CD45

Vingt candidats ont postulé en envoyant leurs candidatures avant la date limite fixée au 24/01/2017. Il est procédé au vote à bulletins secrets, le dépouillement est effectué par Ghislain SOHIER et Wilfried GOBERT. Il est annoncé par Étienne PIAULT (doyen de l'Assemblée) et donne les résultats suivants :



F.F.T.A.

Ligue du Centre

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR à L'ARC
DU LOIRET

Siège social :

187, Rue Marcelin Berthelot

45400 FLEURY LES AUBRAIS

Edwige ROLAND - 98 voix, Paul GOUFFE - 91 voix, Christophe BARRAULT - 78 voix, Alain LEGRAND - 98 voix, Christian BARILLOT - 98 voix, Étienne PIAULT - 98 voix, Jérôme GIRARD - 98 voix, Jean-Michel RENOUARD - 98 voix, Franck VILLOIN - 93 voix, Élise NOREST - 98 voix, Jean-Pierre LE LAMER - 98 voix, Claude ROLAND - 98 voix, Michel GUERNET - 98 voix, Huguette BARREAU - 97 voix, Laurie LETHROSNE - 98 voix, Marilyne FERRUGIA - 90 voix, Ludovic CROCHARD - 97 voix, Véronique MEUNIER LETURQUE - 97 voix, Olivier DESCAZAUX - 49 voix, Jérôme VERSAVEL - 82 voix.

Sont élus :

Christian BARILLOT, Christophe BARRAULT, Huguette BARREAU, Ludovic CROCHARD, Marilyne FERRUGIA, Jérôme GIRARD, Paul GOUFFE, Michel GUERNET, Alain LEGRAND, Jean-Pierre LE LAMER, Laurie LETHROSNE, Véronique MEUNIER LETURQUE, Élise NOREST, Étienne PIAULT, Jean-Michel RENOUARD, Claude ROLAND, Edwige ROLAND, Franck VILLOIN et Jérôme VERSAVEL.

Le Conseil d'Administration est composé désormais de 19 membres qui s'isolent pour choisir le Président.

Étienne PIAULT, doyen des membres du Conseil annonce à l'Assemblée le résultat des délibérations :

Edwige ROLAND est Présidente du Comité Départemental de tir à l'arc du Loiret.

La constitution du bureau et le choix des responsables des diverses commissions aura lieu lors de la première réunion, juste après l'AG.

Élection du délégué à l'Assemblée Générale de la FFTA :

Un candidat a postulé en envoyant sa candidature avant la date limite fixée au 24/01/2017. Il est procédé au vote à bulletins secrets, le dépouillement est effectué par Christian BARILLOT et Alexandre DRUAULT. Il est annoncé par Étienne PIAULT (doyen de l'Assemblée) et donne les résultats suivants :

Edwige ROLAND - 98 voix.

Est élue :

Edwige ROLAND.

Elle représentera les archers du Loiret à l'Assemblée Générale de la FFTA qui se tiendra le 25 mars 2017 à Noisy le Grand.

Parole aux invités :

Monsieur Régis FLAMENT représentant du CDOS constate que le Comité Départemental de tir à l'arc est bien structuré et qu'il est à l'origine de nombreuses initiatives sur le département. Il l'encourage, à continuer dans cette voie et à répondre aux nombreuses sollicitations dont le tir à l'arc fait l'objet.

Les remises de récompenses :

- Trois archers et bénévoles des clubs du département recevront lors de l'AG de la Ligue la médaille de la FFTA : Max GALLAND (Fleury-Saran) médaille d'argent, Dominique CLEMENT (Ferrières) et Céline MAISON (St Jean de Braye) médailles de bronze.

- Ghislaine MALASSINE a reçu lors du concours nature d'Orléans en octobre la médaille de bronze du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Si vous souhaitez voir un archer de votre club récompensé nous pouvons remplir ensemble un dossier à destination de ces deux instances. Pour cette saison, les dossiers sont terminés ou en cours de rédaction, mais nous pouvons déjà penser à la saison prochaine.

Guy COURATIER et Élise NOREST vont appeler les jeunes ayant participé aux Championnats de France et les médaillés, jeunes et moins jeunes, pour qu'ils viennent chercher le ou les bons d'achat qui récompensent leurs participations et médailles. (voir les rapports des différentes commissions).

Toutes nos félicitations à ces archers qui ont si bien représenté leur club et le département lors des championnats nationaux.

La clôture de l'assemblée générale est prononcée à 22 h 30.

Le Secrétaire
Dany MARTIN

La Présidente
Edwige ROLAND